Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260212-260212_08-DE

N° 260216-08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUMILLIAU

SEANCE DU 12 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie de Ploumilliau sous la présidence de Monsieur Yann KERGOAT, Maire.

Nombre de conseillers : 16 **Présents :** 14 **Votants :** 15 **Procurations** :1

PRESENTS : KERGOAT Yann, LESTIC Marie-Thérèse, MOLLE Anabelle, THOMAS Frédéric, L'ANTHOEN-CHARLES Michelle, LE GALL Sylvain, LE CARLUER Marie Philomène, CARTRY Alain, Martine MADAULE-LOUET, LE GAC Bernard, DUBUIS Carole, LE CORRE Marie-Josée, LE QUELLEC Laurent, BARRE Gérard

ABSENCES : LE BRAS Yvon, TURPIN Sylvie,

POUVOIRS : Mme Sylvie TURPIN donne pouvoir à Monsieur Yann KERGOAT.

Mme LE CARLUER Marie Philomène a été élue secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame Molle, adjointe aux finances et au personnel présente la proposition de modification du tableau des effectifs communaux.

VU la Loi modifiée n°53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires à la fonction publique territoriale et notamment son article 34 ;

VU l'avis favorable de la commission du personnel en date du 05 février 2026,

Il est proposé au Conseil Municipal :

-D'inscrire au tableau des effectifs les créations de poste suivantes :

-Création d'un poste d'adjoint technique territorial aux services techniques au 1er février pour une quotité de 35h00 suite au départ en retraite du chef d'équipe espaces verts au 1er mars 2026.

-Suppression de deux postes d'A.T.S.E.M. principal de 1ère classe à TNC à 30h00 suite à des départs en retraite
- Suppression d'un poste d'Adjoint technique territorial principal 2ème classe suite à démission

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212202261-20260212-260212_08-DE

MODIFIE le tableau des effectifs communaux comme suit :

	ADMINISTRATIF	
1	Attaché territorial	TC (35)
1	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint administratif principal1ère classe	TC (35)
1	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TNC (28/35)
1	Adjoint administratif	TC (35)
1	Adjoint administratif	TC (35)
	TECHNIQUE	
1	Ingénieur territorial	TC (35)
1	Agent de maîtrise principal	TC (19.5/35) (suppression au 1er mars)
1	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint technique territorial	TC (35)
1	Adjoint technique territorial	TC (35)
1	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint technique territorial	TC (35)
1	Adjoint technique territorial	TC (35)
1	Adjoint technique territorial	TC (35)
	SCOLAIRE	
1	A.T.S.E.M. principal de 1ère classe	TNC (30/35)
1	Agent de maîtrise territorial	TC (35) en dispo
1	Adjoint technique principal 1ère classe	TC (33/35)
1	Adjoint technique principal 1ère classe	TC (35)
1	Adjoint Technique territorial	TNC (30/35)
1	Adjoint Technique territorial	TNC (30/35)
1	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC (32/35)
1	Adjoint territorial animation	TNC (30/35)

DIT que l'échelonnement indiciaire et la durée de carrière de ces emplois sont fixés conformément aux décrets n° 1107 et 1108 du 30 décembre 1987, et les modalités d'avancement de grade prévus par les articles 11 à 13 du décret N° 555 du 6 mai 1988, article 35, modifié par le Décret N° 829 du 20 septembre 1990,

DIT qu'une expédition de la présente sera transmise à Mr Le Préfet de SAINT-BRIEUC ainsi qu'à Monsieur Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor.

Fait et délibéré à PLOUMILLIAU, les jour, mois et an susdits

Le Maire de PLOUMILLIAU
Yann KERGOAT

Le secrétaire de Séance
Mme LE CARLUER Marie-Philomène